

entholique ! Nous réclamons au nom du peuple Canadien contre l'imputation, le peuple entholique est aussi attaché que jamais à la foi de ses pères; les dévergondages de quelques-uns de ses gens sans principes et sans avenir l'ébranlent jamais. Nous pouvons assurer nos confrères de la presse que les écrits d'un "Trépassé" et d'un "Campagnard" n'exercent aucune influence chez notre population; au contraire, ils sont lus et rejetés avec le plus profond mépris, dans toutes les parties du Bas-Canada. Ce qui fait la joie de nos ennemis les plus invétérés en matières religieuses et politiques ne peut pas être bien vu par la population catholique du Bas-Canada. L'avenir prouvera ce que nous disons; les réclameurs sans raison et sans foi seront conspués et partout rejetés, et le clergé catholique continuera de jouir du degré d'influence qu'il appartient, du respect et de la haute réputation qu'il s'est acquise. Honte à ses calomniateurs !!

Affaire du Canada.

Au moment où l'Angleterre, en signe d'approbation, vient de récompenser lord Elgin pour sa noble conduite, en lui accordant le titre de Baron et un siège dans la chambre haute de la Grande-Bretagne, nous aimons à citer la presse anglaise qui sait très-bien apprécier l'état des choses. Nous traduisons l'extrait suivant du *Times* de Londres :

"... La majorité du parlement d'un côté, la majorité de la canaille de l'autre; ainsi sans révoquer en doute le moins du monde le fait que toute la population coloniale est justement représentée en parlement, la population locale essaye d'intimider et de supplanter virtuellement non-seulement le représentant de la Souveraine, mais même les représentants du peuple. La tentative se comprend bien, et elle ne doit pas surprendre; mais aussi elle est très-outrageante et très-impudente, et elle doit être réprimée. La France tolère que Paris, cette ancienne, peuplée et très-splendide métropole, qui depuis des siècles a dicté la mode à toutes les provinces, continue d'exercer ce privilège immémorial; mais la population de Montréal n'a guère plus de prétention de gouverner les deux millions du Canada, que la populace de Sunderland, de Limerick ou de Dundee n'a de gouverner les vingt-sept millions de ces îles.

A cette distance et avec des informations nécessairement imparfaites, il n'est pas facile de voir pourquoi les derniers troubles n'auraient pas été prévus par des arrangements judiciaires entre les soldats et la police. Tout ce qu'on peut dire, c'est que cela est arrivé dans ce pays et arrivera probablement encore. Le 15ult. plusieurs des chefs des premières émeutes furent arrêtés, avec quelque résistance de la part de quelques-uns. On suppose qu'ils furent naturellement pour cette conjuration toutes les précautions possibles ont été prises. Cependant, il paraît qu'on a laissé une populace s'ameuter pour attaquer la résidence de M. LaFontaine, briser la barrière, et s'avancer jusqu'à 200 pieds de la maison avec l'intention avouée de la brûler jusqu'au sol. M. LaFontaine et ses amis firent à des vagues l'entrée de la réception qu'ils méritaient. Un garçon subit la peine de son crime prémédité sur le lieu même, et le reste de la canaille prit enseignement de son sort. Cependant, c'est un sujet de regret qu'un haut fonctionnaire de l'Etat ait été mis sous la cruelle nécessité de défendre sa vie et sa propriété contre une bande de vagabonds, quand les soldats, la police et les bourreaux étaient bien plus propres à cette fonction. Subséquent on a pu prendre des mesures plus efficaces. Les principaux délinquants ont été arrêtés, et parmi eux l'homme qui présidait comme "Olivier Cromwell" à la destruction des bâtiments du parlement. Depuis ce temps les mécontents ont prouvé et leur caractère et leur faiblesse en incendiant furtivement les propriétés. Un hôte splendide et quelques autres grandes bâtisses ont été sacrifiées à la loyauté ou à l'amusement des toriers de Montréal; et le nom anglais a été glorifié par des démarches empruntées au Capitaine "Rock" et "Swing" et à Madame "Rebecca.

En même temps nous avons beaucoup de

plaisir à voir que le gouverneur-général est chaudement supporté, tant par sa Souveraine que par la portion véritablement loyale du peuple canadien. La *Gazette* annonce son élévation à la Pairie anglaise. Comme champion des principes constitutionnels contre l'usurpation d'une faction et la domination d'une race, lord Elgin mérite bien cet honneur de la main d'un gouvernement constitutionnel. Nous ne croyons pas à la prétendue mauvaise entente entre le militaire et le gouvernement, ou à la prétendue hésitation des ministres. *Ils doivent persévérer.* Leur cause est celle du gouvernement responsable. Les yeux de l'Angleterre et du monde sont sur eux. Leur Souveraine leur fait signe d'avancer dans leur combat. C'est une question de principes. L'événement est entre les mains de la Toute Puissance. C'est peut-être sa volonté que le Canada, étant arrivé à maturité, devienne bientôt indépendant, ou partage la fortune de la confédération voisine; mais, même dans ce cas, il sera consolant et glorieux pour nous que notre dernière cité ait été l'enseignement, du gouvernement par soi (self government).

Le *Daily News*, reçu par la même maille, contient un article du même genre sur les affaires du Canada. Il condamne sans restriction la conduite des agitateurs. Il ne voit rien qui puisse excuser ou pallier les forfaits dont ils se sont rendus coupables; "ce incendiaires du parlement et de ses bibliothèques ont richement mérité d'être punis," dit ce journal. Il n'accuse pas les autorités gouvernementales de manque d'énergie pour n'avoir pas réprimé l'émeute, mais il reconnaît que ces autorités ne disposent pas d'assez de moyens pour obtenir ce but. C'est un vice, dit-il dans les institutions de la colonie. Il attribue au manque d'une police forte, efficace, concentrée dans la capitale. Néanmoins il lui semble que la destruction des Chambres de la législature devrait être un avertissement suffisant du caractère honnête et désespéré des hommes de l'opposition, pour les engager à prendre plus de précautions. L'article se termine ainsi:—" Les canadiens peuvent être sûrs d'une chose, c'est que le désir le plus grand de ses habitants de lumière-patrie est de les voir en pleine jouissance de la liberté constitutionnelle, avancer en prospérité et goûter les douceurs d'une paix intérieure. Ici vous ne voyez aucune sympathie pour une faction locale quelconque ambitieuse d'un ascendant illégitime; aucun désir d'intervenir dans les arrangements intérieurs de la colonie ou de faire pencher la balance en faveur d'un parti ou d'un autre." *Minerve.*

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 13 OCTOBRE 1840.

Résultat des écrits prétendus Démocratiques.

Ce que nous avons prévu et annoncé se réalise. Nos frères séparés, parmi lesquels, il faut le dire, nous reconstruisons souvent plus de loyauté et de sympathie que parmi ceux de qui nous aurions droit d'en attendre, ne manquent pas de se réunir des incessantes attaques de certains catholiques contre leurs prélats. Là ils trouvent une sanction non suspecte aux préjugés déjà si forts et si peu rationnels qui leur sont inspirés dès l'enfance contre les ministres du pape. On en peut juger par les absurdités incroyables qui sont débitées et accréditées chez quelques uns de nos voisins. Pour eux, les autres catholiques ne sont pas semblables aux autres humains; ce sont des espèces de diables portant des cornes; ou bien ce sont des fascinateurs dont toute l'industrie consiste à dupier leurs fidèles; des hommes que les enfans et les jeunes gens osent à peine regarder en face et dont tout le monde doit éviter la présence comme un danger.

Si les diverses communions dissidentes qui habitent et vivent au milieu de nous ne partageaient pas en tout ces croyances grossières, elles ne laisseraient pas toutefois de conserver des impressions plus ou moins préjugées, plus ou

moins fausses sur le compte de notre religion et des prêtres. Aussi, est-ce bien dans leur sens que nos justes conseillers ont abondé, en accusant, en calomniant à outrance le clergé canadien et celui auquel il se rattache par tradition, reconnaissance et sympathie. Mais tout sera leur triomphe; car, de tous les catholiques qui ont lu leurs écrits, il ne se trouve pour les applaudir que quelques hommes déjà, pour la plupart, affaiblis des pratiques religieuses, des esprits légers, des jeunes gens sans expérience, des hommes contrariés, froissés dans leur ambition ou leur orgueil. Et parmi les protestans eux-mêmes, grand nombre, nous le savons de bonne source, ne voient dans ces écrits qu'un principe de perturbation religieuse et sociale qu'ils réprouvent. A part quelques fanatiques, nul protestant ne saura gré à nos dénégations catholiques de leurs coupables efforts; car, par de tels argumens on négative que la passion ou l'ignorance. Mais si, d'une part, grâce au bon sens du peuple canadien et à son inviolable attachement à la foi de ses pères, et de l'autre, au libéralisme appréciable de nos frères séparés, le mal causé par de tels écrits n'en devient pas plus grand, l'intention reste la même devant la conscience et Dieu. C'est à ce tribunal que nous laissons ceux qui s'obstinent à ne tenir aucun compte de nos justes réclamations et des raisons les plus sincères qu'on leur donne. Nous le répétons, ce n'est point nous qui voulons la ruine de nos adversaires; ils sont eux-mêmes les ouvriers de leur propre destruction. Plut à Dieu qu'ils n'eussent parlé que de liberté, de lumières et de sages progrès, comme ils avaient semblé l'annoncer d'abord, et ils seraient encore en possession de l'estime et de la confiance de leurs concitoyens. Et quelques jeunes gens n'auraient pas en vain, à leur propre désavantage et au chagrin de leur famille, sacrifié les dons qu'ils ont reçu de Dieu.

Nous avons sous les yeux un article de l'*Avenir* à notre adresse. Rien de nouveau; nous sommes toujours, injustes, exaspérés dans nos principes, nous faisons pitié et ne méritons que le dédain. Il s'indigne de ce que nous prenons fait et cause de ses attaques contre le clergé, comme si l'attaque du clergé, surtout de la manière dont il le fait journellement, ou ne devait pas par là même diminuer le respect des peuples à son égard, paralyser son influence spirituelle, entraver son œuvre, nuire considérablement à la religion. Nous supposons à l'*Avenir* plus de bon sens qu'il ne faut pour comprendre et admettre cette raison là. En ce sens nous croyons que ses "principes" ont moins de force que les nôtres, et que l'excellence de ses idées est de beaucoup inférieure à l'excellence des nôtres.

Si, comme on nous le reproche, nous avons précédemment usé de duplicité, nous la réparerons aujourd'hui par l'aveu sincère de nos torts. Des paroles trop énergiques, acerbes et mesurées par nos frères séparés, nous a regardé de nos adversaires; mais il leur en échappe tant d'autres à eux-mêmes, que la considération donc de leur fragilité les rend au moins indulgents pour la nôtre.

Quant à l'inconvenante hilarité que notre vie excite sur plus d'un visage, rien d'étonnant; car certains jeunes gens, dit-on, flânent expressément dans les rues pour lire et se moquer, non pas seulement de nous, qui sortons rarement, et qui d'ailleurs leur permettons de grand cœur, mais de toutes les personnes passibles et respectables, de toutes les prélats qu'ils rencontrent sur leur chemin.

Nous avons répondu depuis longtemps aux reproches tant soit peu dignes d'attention que nous adresse l'*Avenir*; il serait déplacé d'y revenir aujourd'hui, et demain, et toujours.

M. B... du comté de H. nous fait également don de deux grandes colonnes. La première, au regret de l'auteur, est consacrée à son petit ressentiment, à de vagues dénégations, à nos injures... La seconde renferme des choses plus sérieuses que nous n'avons pas le temps d'examiner aujourd'hui.

Le Général Oudinot.

Au moment de quitter Rome, M. le général Oudinot a adressé aux Romains et à l'armée française les proclamations suivantes :

"ROMAINS !
"L'ordre et la tranquillité n'ont pas été

troublés un seul instant depuis que l'armée française a occupé votre cité. Le gouvernement temporel du Souverain-Pontife a été rétabli avec des applaudissemens universels.

"Justes admirateurs de la discipline de nos soldats, vous leur donnez dans toutes les circonstances, les témoignages d'une affection dont la source est en même temps honorable pour vous et pour eux.

"L'accord le plus parfait règne entre les militaires de tous grades et la population, tant à Rome que dans les cantonnemens.

"Nos vœux et nos espérances attendent un tel résultat.

"En vous préservant des réactions politiques, nous avons satisfait en même temps à notre devoir et à nos sentimens.

"vos sympathies sont une récompense dont nous connaissons tout le prix, et que nous estimons singulièrement.

"J'éprouve le besoin de vous en remercier l'assurance au moment où ma mission vient de cesser dans les Etats pontificaux.

"En entrant en France, je conserverai toujours le souvenir de témoignages publics de confiance et d'estime que vous m'avez prodigués.

"Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, mais je suis que mes sentimens pour vous sont inaltérables.

"Je bénirai la providence de m'avoir donné une influence momentanée sur vos destinées.

"Je bénirai de nouveau le ciel si avant la fin de ma vie, il m'est encore permis de contribuer à la prospérité d'un pays qui a des titres si puissants à mon dévouement et à ma reconnaissance.

"Le commandant en chef,
"ODEBON DE REGGIO."
"ORDRE GENERAL.

"Officiers, sous-officiers et soldats !
"Déjà plus de quatre mois se sont écoulés depuis que nous avons quitté ensemble le sol de notre pays.

"La grande et sainte cause de la chrétienté, dans l'Italie centrale, réclamait l'intervention de la France.

"Des obstacles de toute nature nous étaient opposés : vos éminentes qualités militaires, et le puissant concours de la marine, vous ont permis de les surmonter.

"A force de valeur et de persévérance, vous avez accompli une œuvre dont l'histoire perpétuera le glorieux souvenir.

"L'armée, fortement établie aujourd'hui dans Rome et les cantonnemens, va prouver des réductions d'effectif.

"Ma mission est terminée.

"Je remets le commandement en chef à M. le général de division Rosolan. Cet officier-général est, à juste titre, en possession de toute votre confiance : elle ne lui fera jamais défaut.

"Les exemples d'ordre et de discipline que vous donnez incessamment ici ne seront point perdus pour l'Italie.

"Fidèles à votre passé, vous continuez à y porter d'une main digne et ferme le drapeau sur lequel vous avez jeté un nouvel élan.

"En me séparant de mes compagnons d'armes, j'éprouve le besoin de leur déclarer que ni le temps, ni les distances ne pourront affaiblir ma sollicitude pour leurs intérêts.

"J'appellerai l'attention particulière du Gouvernement sur les militaires de divers grades qui ont été proposés pour des récompenses et qui ne les ont point encore obtenues.

"J'aimerais à répéter que tous, officiers et soldats, ont constamment fait preuve de patriotisme dans cette belle contrée de l'Italie où nos pères ont laissé de si imposantes traditions et de si profondes sympathies.

"Rome, le 23 août 1849."
"Le général en chef OUBON DE REGGIO."
"Rome.—On lit dans le *Journal de Rome* du 29 août :

"M. le Général Oudinot de Reggio est parti hier (28) de Rome, entre deux et trois heures de l'après midi, pour se rendre à Gaëte.

"Les journaux de Gènes annoncent que le Général est arrivé à Naples, le 29, en même temps que le roi Ferdinand, qui y arrivait de Gaëte; aujourd'hui, le *Journal des Débats* annonce que M. Oudinot est arrivé à Marseille.

Un autre journal annonce en outre le retour à Paris de M. Edgar Ney, officier d'ordonnance du Président de la République.

Selon d'autres rumeurs, M. le Général Bédouard serait incessamment envoyé pour remplacer définitivement M. le général Oudinot.

"Rome et Gaëte ne cessent d'admirer la discipline exemplaire de l'armée française. Tant de modération succédant à tant de bravoure, c'est en effet un spectacle fait pour honorer la France, aux yeux de tous (le *Napoléon* et les rois exceptés). Il n'est pas jusqu'aux journaux anglais eux-mêmes dont les correspondans ne se plaisent à louer la conduite si parfaite de nos soldats, qui semblent tous s'être inspirés de la pensée de prudence et de sages politique de leur général en chef.

"Nous avons sous les yeux une lettre écrite à l'un de nos négocians marseillais par l'un des principaux industriels de Rome : après quelques mots sur le régime désastreux de Garibaldi et de ses bandes, ce fabricant ajoute :

"Nous sommes comparativement dans le paradis terrestre. Les troupes françaises ne changent pas, sous quel régime que ce soit. J'admire leur discipline, leur éducation, leur gaîté. Les personnes les plus contrariées à la France, que nous avons encore malheureusement à Rome, avouent que les Français se conduisent si bien, qu'on croirait voir des religieux plutôt que des soldats, et elles sont obligées de dire que ces hommes si réservés, si obéissans, si soumis à la règle, deviennent des lions sur le champ de bataille."

Venise.

Malgré les combinaisons nouvelles et vraiment infernales à l'aide desquelles l'artillerie autrichienne a fait, durant plus de vingt jours, comme je vous l'ai dit, pleuvoir sur Venise une grêle incessante de boulets rouges et de boulets froids qui atteignant l'énorme portée de 5,600 mètres, rendaient inhabitables les trois quarts de la ville, la population vénitienne a compris qu'elle devait, pour un temps du moins, comprimer de si justes rancunes, qu'il fallait bien céder à des forces écrasantes, que les cris ou les murmures improbateurs étaient en certaines situations, des vengeance ridicules, et que, lorsque le combat avait dû cesser, l'assassinat était la vengeance des lâches. L'occupation a donc eu lieu sans désordre de la part des troupes autrichiennes, qui n'ont rencontré sur leur passage que l'acceptation mornne et glaciale que devait leur faire la population de Venise. Cette résistance de dix-sept mois, pure de tous les crimes politiques qui montent les murs de la guerre civile à ceux de l'invasion et de la conquête, sera dans l'histoire l'honneur de la révolution vénitienne.

"Vous savez déjà que le général Gorzkowski, en refusant toute médiation étrangère lorsque les trois envoyés de Venise se présentèrent à lui pour obtenir, sous les auspices de la France et de l'Angleterre, une capitulation moins dure, s'était borné à faire vaguement ressentir des dispositions modérées et libérales de la part du gouvernement autrichien. Les conditions acceptées ont été loin de répondre aux espérances qu'on aurait pu fonder sur de telles paroles. La question du papier-monnaie était une de celles qui préoccupaient le plus les malheureux Vénitiens; elle a été tranchée d'une manière désastreuse. En ce qui touche ce papier-monnaie et la dette républicaine, l'Autriche a stipulé que le papier *commun* perdrait 50 p. 105, et que le papier *patriotique* serait purement et simplement annulé.

"A l'égard de l'annistie, le gouvernement impérial a désigné d'avance quarante employes civils exceptés de tout pardon, et qui devaient émigrer dans un intervalle de quatre jours. Les soldats et les sous-officiers ont été amnistiés. Les corps étrangers ont dû partir dans le même intervalle de quatre jours, en déposant leurs armes aux avant-postes autrichiens, et regagner leurs foyers avec des familles de route. Tous les officiers qui avaient passé du service de l'Autriche à celui de la République de Venise ont dû émigrer munis de passeports convenables, et quitter définitivement le territoire de l'empire.

"Le commandant de la station française, M. le capitaine du vaisseau Belvéze, n'a pas démenti la confiance que mettaient en lui les malheureux Vénitiens. Il est venu immédiatement en aide à toutes ces infortunées dignes de compassion et de sympathie; il a reculé son bord et transporté à Corfou les principaux chefs de la république mourante. Dès avant l'entrée des Autrichiens, il avait fait partir sur le *Pluton* une quarantaine de personnes des plus compromises, et parmi lesquelles se trouvaient le président même de la République, Mann, sa famille, tous ceux qui ont participé au gouvernement des dix-huit mois comme ministres, comme chefs des grandes administrations, les généraux Poppe, Ulloa, Armandy, de Collange, etc. Des bâtimens marchands neutres ont été frétés, ainsi que je vous l'ai déjà fait pressentir, pour transporter le reste.

"Venise et tous ses forts sont maintenant occupés par les forces autrichiennes. La plus grande prudence a présidé, il faut le reconnaître, à cette prise de possession, qui s'est faite la nuit, progressivement, sans bruit, et qui n'a nullement altéré l'esprit et les allures insolentes d'une entrée triomphale.

"Le général Gorzkowski est nommé gouverneur civil et militaire de Venise; le comte Mazzoni est préfet. Le choix de ces deux principaux fonctionnaires était important, et il était également heureux ! C'est ce que nous apprendra la suite des évènements. Ou attend, dit-on, le maréchal Radetzky dans quelques jours."

"On lit dans l'*Univers* :

"Le gouvernement autrichien manifeste l'intention d'introduire de grands changemens dans l'administration intérieure de la Hongrie et doit commencer par changer la division et

mes deux jeunes gens, qui nous ordonnèrent de retourner au village : mon frère, dis-je à René, nous ignorons ce que vous voulez ces hommes, dans des momens d'une si grande agitation. Recommandons nous avec plus de ferveur à Dieu et à la très-sainte vierge, notre bonne mère. Nous étions arrivés jusqu'au village en priant. A sa entrée en de ces deux jeunes gens tire une hache qu'il tenait cachée sous son vêtement, et en frappa un coup si rude sur la tête de René, que celui-ci tomba presque sans vie en prononçant le très saint nom de Jésus. Heureusement, nous nous étions souvent donné l'avis de consacrer à notre mort notre dernière parole, en prononçant ce nom très sacré afin de gagner les indulgences.

A la vue de cette lache toute sanglante, je me jette aussitôt à genoux, j'ôte le bonnet qui me conviait, et m'étais recommandé à Dieu, j'attendais le même sort.

Après m'avoir laissé un instant dans cette posture, le meurtrier m'ordonne de me lever, et me dit qu'il n'avait pas le pouvoir de me faire mourir, parce qu'il appartenait à une autre famille. Je me lève promptement, je cours à mon cher compagnon qui respirait encore, et je lui donne l'absolution qu'il avait l'habitude de recevoir tous les deux jours en approchant du tribunal de la pénitence. Ces deux jeunes gens lui donnèrent alors devant moi deux nouveaux coups qui le mirent au nombre des bienheureux.

Il avait 85 ans; sa simplicité, son innocence, sa patience dans les adversités étaient admirables. Il ne perdait jamais de vue la présence de Dieu, et il était amonreusement soumis à sa très sainte volonté. Il méritait bien mon Révérend Père, que vous le vénériez comme votre enfant, non seulement parce qu'il a vécu avec édification plusieurs mois dans un noviciat de la compagnie, et que par l'ordre des supérieurs, qu'il avait laissés entièrement maîtres de disposer de lui, il allait chez les lurons pour y exercer envers les chrétiens la chirurgie qu'il avait autrefois étudiée; mais surtout, parce que peu avant de recevoir la mort, le désir de s'unir plus étroitement à Dieu, le porta à prononcer les vœux de la compagnie, (1) pour se lier davantage à elle. Il est bien certain que soit pendant sa vie, soit à la mort, qu'il regardait en prononçant le très saint nom de Jésus, il ne s'en montra jamais un enfant indigne. Bien plus, je l'estime et le vénère et comme un frère, et comme un martyr de l'obéissance, de la foi et de la croix. Comme il était très-pieux, et accoutumé à vivre avec des sauvages chrétiens, ou très intimes avec les chrétiens, ils restait, chaque jour, de longues heures en prière, au grand étonnement des sauvages, et même

avec quelques soupçons de leur part, à cause de la nouveauté.

Une petite aventure fut cause de sa mort. Il ôta un jour le bonnet d'un enfant, qui vivait dans la même cabane que lui, et lui fit faire un grand signe de croix. Un vieillard très-superstitieux et averti de l'enfant, s'en aperçut, et s'imaginant qu'il y avait dans cette action quelque maléfice, il ordonna à son neveu de tuer le français. La mère de l'enfant me donna elle-même plus tard ces détails, et me dit que ce motif et l'ordre du vieillard ont été cause de sa mort.

(A continuer.)

La Vierge de Valbenoite.

SUITE A LA CORRESPONDANCE LYONNAISE DU PRÉCÉDENT NUMÉRO.

Le mois dernier la ville de St. Etienne, près de Lyon, fut le théâtre d'une terrible inondation. Outre les pertes matérielles, qui s'élevèrent à plusieurs millions, on compte une trentaine de personnes submergées... Cet évènement était déjà loin de nous je ne m'y arrêterai pas davantage; je vais citer seulement un fait arrivé pendant le désastre, fait qui a eu le rare privilège d'imposer silence à toutes les variétés d'opinions, et de mener quelques esprits sceptiques à un seul sentiment, celui de la foi chrétienne; car il y a peu d'explication humaine à ce qui s'est passé magnifiquement sous les yeux de toute une ville de 50,000 habitans.

(1) La santé de René Goupil l'avait forcé de quitter le noviciat des Jésuites; mais quand il se vit prisonnier des Français, et en route pour le lieu de son supplice il dit au P. Jogues : "Mon Père, Dieu m'a toujours donné un grand désir de me consacrer à son service par les vœux de religion dans la Compagnie de Jésus. Mes péchés m'en ont rendu indigne jusqu'ici. Si vous le voulez, Mon Père, je serais maintenant ces vœux en présence de mon Dieu et de vous." Le P. Jogues ému d'une si touchante prière le laissa faire ces vœux de dévotion. [Manuscrit du P. Jogues de 1646]